

Un tribunal des États-Unis autorise l'extradition de l'ancien président péruvien



Washington, 29 septembre (RHC) Un tribunal des États-Unis a décidé aujourd'hui que l'ancien président péruvien Alejandro Toledo pouvait être extradé vers son pays, où il est accusé d'avoir accepté des pots-de-vin de la société de construction brésilienne Odebrecht.

La décision du juge Thomas Hixson, du tribunal du district nord de Californie, ouvre la voie au procès de l'ancien président au Pérou, qui avait présenté la demande d'extradition en 2018.

Le dernier mot sur cette affaire revient maintenant au Département d'État des États-Unis, qui devra définir le sort de Toledo, actuellement assigné à résidence en Californie.

Le politicien de 75 ans a comparu vendredi dernier à l'audience de demande d'extradition et a plaidé non coupable, bien qu'il soit l'un des cinq anciens chefs de l'exécutif péruvien impliqués dans des faits de corruption au cours des dernières décennies.

D'après les enquêtes, il aurait reçu 35 millions de dollars de la société de construction Odebrecht en échange d'un avantage pour la société brésilienne dans ses affaires alors qu'il était encore chef d'Etat.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/272007-un-tribunal-des-etats-unis-autorise-lextradition-de-lancien-president-peruvien>



Radio Habana Cuba